

Paris, le 8 octobre 2008

Les événements financiers qui surviennent aux Etats-Unis comme en Europe sont des sources légitimes d'inquiétude ou d'interrogation.

Le Groupe Generali tient donc à vous informer de manière transparente et à répondre aux questions essentielles que vous vous posez.

Generali est-il un groupe solide ?

Le groupe Generali, créé en 1831 à Trieste, est aujourd'hui le 3^{ème} assureur en Europe et le premier acteur en assurance vie.

Présent dans 42 pays, il rassemble 113 compagnies d'assurance et réalise l'essentiel de son activité en Europe continentale. Il compte 54 millions de clients dans le monde et s'appuie sur 67 000 collaborateurs.

Le Groupe s'est développé dans toutes les branches de l'assurance, mais n'a pas opéré de diversification d'activité dans les secteurs touchés par la crise financière.

En progression constante, son chiffre d'affaires a dépassé 66 milliards d'euros en 2007 et son bénéfice a atteint 2,9 milliards d'euros. Les actifs gérés par Generali dans le monde s'élèvent à 398 milliards d'euros fin 2007.

Sa solidité financière est reconnue par les principales agences de notation :

- S&P : AA (Très solide)
- Fitch : AA (Très haute sécurité)
- Moody's : AA3 (Excellent)
- AM best : A+ (Supérieur)

En France, Generali est le deuxième assureur généraliste et s'appuie sur 7000 collaborateurs et 1000 agents généraux ainsi que de nombreux courtiers, conseillers et partenaires indépendants. Il est le premier assureur vie sur internet via sa compagnie e-cie vie. En forte croissance depuis 5 ans, son chiffre d'affaires atteint 15,5 milliards d'euros en 2007.

Son résultat net s'élève à 505 millions d'euros, en progression de plus de 25 % sur un an. Malgré le ralentissement économique, l'activité de Generali France a continué de progresser au cours du premier semestre 2008 à un rythme supérieur à celui du marché. A fin août, ses actifs dépassent 75 milliards d'euros.

Ces bons résultats ont conduit les principales agences de notation à accorder aux deux principales compagnies françaises, Generali Vie et Generali Iard, le meilleur rating des sociétés opérant sur le marché européen : AA (Standard & Poors, Fitch) et Aa3 (Moody's).

Comment sont gérées les sommes qui sont confiées à Generali ?

Depuis de nombreuses années, Generali gère ses actifs avec une grande prudence, s'attachant à diversifier ses investissements tant du point de vue des zones géographiques que des secteurs économiques. Elle privilégie les entreprises à grande capitalisation boursière et les valeurs de croissance à forte visibilité.

La compagnie a mis en place un dispositif rigoureux de contrôle interne conforme aux exigences réglementaires couvrant l'ensemble des risques financiers et opérationnels. Dans ce cadre, elle procède à des tests très réguliers pour mesurer la robustesse de ses placements face aux aléas financiers.

Quel est l'impact du contexte financier sur Generali France ?

Avant tout, il est important de rappeler que la crise financière se traduit notamment par une raréfaction des liquidités sur les marchés financiers. Elle touche essentiellement les établissements ayant des activités bancaires ce qui n'est pas le cas de Generali France. Du fait de sa position de trésorerie très confortable, la compagnie n'est pas exposée à un défaut de liquidités.

Le portefeuille d'actions de Generali France est composé à 90 % de titres de l'Union Européenne et ne représente que 10,5 % de l'ensemble de ses actifs financiers, ce qui est inférieur à la plupart des autres compagnies. Il est donc moins exposé aux aléas actuels des marchés.

Pour son portefeuille obligataire, la compagnie privilégie les emprunts les plus sûrs émis par les États (49 % du portefeuille) ou notés AAA (16%). Les émetteurs privés sont rigoureusement sélectionnés et chacun d'entre eux ne représente pas plus d'1 % du portefeuille.

La compagnie tient à souligner que ses portefeuilles ne comportent pas de subprimes, ni de titres émis par Bear Stearns, Lehman Brothers ou par d'autres sociétés récemment déclarées en faillite.

Dans un entretien accordé au Figaro le 29 septembre, Antoine Bernheim, le Président exécutif de Generali, a rappelé la prudence de la gestion d'actifs du groupe qu'il dirige : « *Generali n'a pas participé à l'engouement passager pour les subprimes* » et a répondu aux inquiétudes des clients en soulignant la grande solidité du Groupe.

La compagnie présente-t-elle une bonne solvabilité ?

Les compagnies d'assurance obéissent à des règles prudentielles très strictes. Ainsi, au 31 décembre 2007, la marge de solvabilité de Generali France était égale à 2,2 fois le minimum exigé par la réglementation française, en intégrant les plus et moins values latentes sur les actions et l'immobilier.

A fin juin 2008, malgré l'impact de la baisse des marchés financiers, la marge réglementaire reste couverte 1,7 fois.

Quel comportement adopter dans ce contexte ?

L'assurance vie répond à des objectifs précis dans la gestion du patrimoine et la protection des proches : épargne à moyen et long terme, constitution d'un complément de retraite, transmission du patrimoine. C'est la raison pour laquelle elle dispose d'avantages fiscaux liés à des horizons d'épargne déterminés par la législation.

Il ne faut donc pas prendre de décision hâtive et garder à l'esprit que :

- la gestion du patrimoine doit rester déterminée par la situation familiale, les projets et la sensibilité au risque de chacun.
- chacun doit donc analyser d'éventuelles allocations d'actifs en concertation avec son conseiller habituel en fonction de son objectif patrimonial,
- la sortie anticipée d'un contrat d'assurance vie avant 8 ans est assortie de pénalités fiscales.

Les équipes de Generali France ainsi que les conseillers des clients se tiennent à leur disposition afin de donner toutes les informations nécessaires sur leur épargne et sur leurs contrats en fonction de l'évolution de la situation financière.

